

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

• Appel du P. S. U.
aux Européens d'Algérie

en page 8

• Les Européens d'Algérie

Une étude de G. SERVET, en page centrale

• La Social-Démocratie
allemande

Par G. SANDOZ

en page 2

• L'affaire Thomson

en page 7

Plébiscite et confusion

DANS LES MECHTAS...



...COMME DANS LES CAMPS DE REGROUPEMENTS :



Terreur ou révolte, visages
d'une Algérie en guerre.

(Photos Desjardins-Réalités)

LE référendum du 28 septembre 1958 était un plébiscite, mais clair et avoué : c'était « oui » ou « non » à de Gaulle.

Le référendum qu'on nous prépare pour le 8 (ou le 15) janvier 1961 sera lui aussi un plébiscite, mais cette fois, le pouvoir use de confusions, d'obscurités et de contradictions, qui visent finalement à enfermer l'électeur dans le dilemme : « Fait-il, oui ou non, confiance à de Gaulle ? ».

Si l'on s'en tient en effet au seul communiqué officiel du Conseil des Ministres, il faudra se prononcer sur « un projet de loi relatif à l'organisation des Pouvoirs publics en Algérie, en attendant l'autodétermination ».

Or ce qu'on connaît de cette nouvelle organisation des Pouvoirs publics en Algérie la fait apparaître comme une nouvelle loi-cadre : en 1958 il s'agissait de reconnaître la « personnalité algérienne ». En 1961, on évoquera la perspective d'une « république algérienne » associée à la France : il n'y a pas loin de l'une à l'autre.

En 1958, comme aujourd'hui, apparaît la préoccupation d'un découpage de l'Algérie, tel qu'en deux régions au moins, — la plaine d'Oran et la plaine d'Alger —, les Européens puissent, malgré le collège unique, escompter la majorité avec un faible appoint musulman. C'est la menace du partage.

Dans la loi-cadre 1958 comme dans le projet en préparation, la pièce-maîtresse, c'est l'organisation d'institutions proprement algériennes, et particulièrement d'un Exécutif algérien qui suscitait déjà et continue de susciter les craintes des ultras dans la mesure où la constitution de tels exécutifs dans tous les pays d'Afrique a inéluctablement conduit à l'indépendance.

LES ressemblances entre la loi-cadre Bourges-Gaillard et le projet de Gaulle tiennent à une raison fondamentale : la recherche d'une solution autre que la négociation avec le F.L.N., de manière à dégager cet interlocuteur musulman, cette « troisième force » entre les ultras et le F.L.N. que les gouvernants de la V^e comme ceux de la IV^e recherchent désespérément. Ainsi est-on conduit à octroyer à cet interlocuteur « introuvable » un statut qui se rapprochera de plus en plus d'une inéluctable indépendance.

Ainsi, le pouvoir inquiet et les ultras et une bonne partie des chefs militaires, tout en tournant le dos à la seule solution possible : la négociation avec le F.L.N. Quant à l'électeur français, on lui propose d'approuver tout à la fois le principe de l'autodétermination et une sorte de loi-cadre « octroyée » qui contredit ce principe même. On aurait pu tout aussi bien, il y a un an, demander aux Français d'approuver par référendum le principe de la laïcité et les lois anti-laïques...

Confus et contradictoire, ce référendum ne rapproche pas pour autant l'heure de la paix. Il est évident, au contraire, qu'il est destiné à gagner du temps, à semer une nouvelle fois dans l'Assemblée de l'O.N.U., — et particulièrement parmi les pays africains —, quelques illusions sur la politique gaulliste, à provoquer aussi dans l'opinion française un attentisme qui est le ressort principal de la tactique du pouvoir en matière algérienne.

Mais, objectent certains, ce référendum a essentiellement pour but de vaincre les résistances ultras à toute politique libérale en Algérie, et triompher de Lagayette en s'appuyant sur le peuple français. C'est oublier que la résistance essentielle à vaincre est celle des chefs de l'armée et que tout semble montrer que le pouvoir recherche ici plutôt l'apaisement que l'affrontement. C'est au retour d'une nouvelle « tournée des popotes » que de Gaulle arrêtera « définitivement » les termes de la question posée au référendum. C'est le « oui » de l'armée qui est aujourd'hui sa principale préoccupation.

SI l'on voulait à la fois rapprocher l'heure de la paix, vaincre les résistances ultras et militaires, s'appuyer sur la volonté consciente et lucide du peuple français et non se faire plébisciter dans la confusion, il faudrait demander à l'électeur de choisir entre trois options claires :

- la négociation avec le G.P.R.A. sur le cessez-le-feu et les garanties de l'autodétermination ;
- la poursuite de la guerre avec comme but de guerre, la création d'une République algérienne sans négociation avec le F.L.N. ;
- la poursuite de la guerre pour « l'Algérie française ».

Mais nous savons que le référendum de janvier 1961 n'offrira rien de tel et portera sur une question conçue de telle sorte qu'une fois de plus, on appellera l'électeur à spéculer sur les intentions du général de Gaulle, non à juger sur les faits.

C'est sur les faits que se déterminera notre parti qui réunira un Conseil national dès que sera connu le texte de la question posée au référendum et c'est sur les faits qu'il appellera les électeurs à se prononcer.

Dès maintenant le P.S.U. a pris l'initiative de contacts avec les partis et les syndicats qui se sont prononcés pour la négociation afin de rechercher les moyens d'adopter une attitude commune et surtout de poursuivre et de développer l'action unie en faveur de la paix en surmontant les obstacles élevés par les manœuvres retardataires du pouvoir.

Dans la confusion du plébiscite, nous ferons campagne sur la question essentielle : la négociation.

Jean VERLHAC.



Willy BRANDT,
candidat des Socialistes à la succession
du chancelier Adenauer.
(Photo Keystone.)

Ce fut un congrès qui marquera, sans doute, dans l'histoire pres- que centenaire du Socialisme allemand. Le parti social-démocrate a résolu de tourner le dos à ce qu'un grand nombre de ses militants avaient considéré jadis, comme la raison d'être du parti : déjà, au Congrès extraordinaire de Godesberg, en 1959, le S.P.D. avait abandonné l'essentiel de ses thèses en matière économique, en remplaçant la revendication de la socialisation des grands moyens de production et d'échange par des formules qu'on avait l'impression d'avoir déjà lues dans les écrits... des adversaires du socialisme : « La propriété privée des moyens de production peut réclamer la protection de la société lorsqu'elle ne s'oppose pas à l'établissement d'un ordre social juste », pouvait-on lire dans le texte adopté par une écrasante majorité, ou bien : la social-démocratie « approuve le marché libre dans

Au Congrès de la Social-Démocratie Allemande :

OPPORTUNISME ÉLECTORAL ?

La Social-démocratie allemande, exclue de l'exercice du pouvoir depuis la fin de la guerre, et pourtant fortement enracinée dans les communes, participant à la gestion des plus grandes villes et de certains « Länder », veut à tout prix fermer les portes du gouvernement fédéral : c'est, sans doute, l'enseignement le plus caractéristique du dernier congrès du S.P.D., réuni du 21 au 25 novembre à Hanovre.

le cas où il y a réellement concurrence : concurrence dans la mesure du possible, planification lorsqu'elle est nécessaire »...

Il est nécessaire, certes, de « repenser » le socialisme, de vérifier si telle ou telle formule « sacrée » correspond effectivement à une réalité sensiblement modifiée depuis l'époque où telle ou telle théorie du socialisme fut conçue : mais on est un peu déçu — c'est le moins que l'on puisse dire — de voir un parti aux traditions si riches avoir recours à des formules et solutions qui ne sont le reflet d'aucune pensée originale et se ressentent essentiellement d'un opportunisme électoral à courte vue.

Le Congrès de Hanovre a non seulement confirmé l'orientation ébauchée en 1959, il l'a renforcée et en a fait définitivement la loi du parti. Willy Brandt, proclamé à l'unanimité candidat du parti au poste de chancelier pour les élections législatives de 1961, a certes déclaré qu'il était possible de doubler le niveau de vie d'ici vingt ans. Mais par quels moyens ? On reste incrédule et sceptique lorsqu'on regarde le plan social mis en avant par la social-démocratie : le S.P.D. affirme vouloir diriger une partie des fortunes fabuleuses accumulées par la grande industrie depuis la fin de la guerre vers un « fonds national » qui, lui, distribuerait des « actions populaires » que la population pourrait acquérir en vue de constituer des revenus supplémentaires... La « hardiesse » de ce plan (qui est une réplique à un projet pas tellement différent des chrétiens-démocrates du chancelier

Adenauer) correspond à la volonté de ne pas effrayer les cinq ou six millions d'électeurs que la social-démocratie voudrait gagner lors des prochaines élections législatives.

Le « but stratégique » — pas nettement énoncé, mais clair pourtant — est d'obtenir un nombre de sièges et de voix suffisants pour être admis comme partenaire d'une « grande coalition » avec le parti du chancelier Adenauer. Le S.P.D. y arrivera-t-il ? Comme il a renoncé à la revendication d'une véritable transformation de la société et prétend hautement, de « ne pas faire autrement » que les chrétiens-démocrates, mais « de le faire mieux », on peut se demander si le suffrage universel se sentira tellement attiré par un programme qui, somme toute, ne contient pas les prémisses d'un changement véritable...

Mais, il y a le « style » : et il n'y a pas de doute que celui de Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, fait table rase de toutes les habitudes et coutumes de la social-démocratie ; c'est, il ne s'en cache pas, le « style Kennedy ». Les « jeunes » doivent prendre le pouvoir, les « forces neuves » doivent prendre la relève des vieux.

Ce serait parfait si les intentions ainsi exprimées et soutenues par un candidat jeune et dynamique correspondaient à une volonté véritable de transformation : mais de même que sur le plan de la politique intérieure, et économique en particulier, le S.P.D. a malheureusement recouru à des expédients, il succombe aux tentations

dangereuses, lorsque d'autres problèmes, infiniment plus graves encore, sont en cause : de la campagne contre la « mort atomique » entreprise par la social-démocratie et les syndicats, il y a deux ans, et qui suscitait un enthousiasme certain chez les jeunes, on est venu à considérer le problème de l'armement de la Bundeswehr, l'armée allemande, comme une question d'opportunité : la résolution adoptée par le Congrès affirme, certes, que la République fédérale ne doit pas réclamer une « multiplication du nombre des puissances atomiques », mais on dit, en même temps, que la Bundeswehr doit être armée « d'une manière efficace », ce qui n'exclut pas, en « cas de nécessité », un armement atomique...

Pourtant, le président du parti, Erich Ollenhauer, fut longuement acclamé lorsqu'il se prononça dans le discours inaugural du Congrès, contre tout armement atomique de l'armée allemande. Mais le lendemain, tout fut remis en cause : c'était un « malentendu » ; les « réalistes » s'en mêlaient, et, finalement, obtinrent gain de cause.

Ce fut un Congrès d'unanimité : l'opposition s'y manifestait à peine. Il serait pourtant audacieux d'affirmer qu'elle n'existe pas, car le puissant syndicat de la Métallurgie (1,8 millions d'adhérents) qui compte en son sein de nombreux sociaux-démocrates, avait adopté à son congrès, réuni quelques semaines avant celui du S.P.D., une résolution qui exige des mesures de socialisation contre les grands intérêts économiques dans la République fédérale.

Enthousiasme du parti qui se réclame du socialisme démocratique ? Non pas : ce syndicat fut « raisonné » à Hanovre : il n'est pas « réaliste », ses buts ne se concilient guère avec le « style nouveau ».

Gérard SANDOZ.

FLASHES EN FLÈCHES

FRANCE

● Remaniements au sein du Commissariat de Police qui nous sert de Gouvernement. Le Commissaire Debré a chargé l'inspecteur Joxe de la surveillance de l'Algérie. L'inspecteur Joxe se voit ainsi récompensé du zèle qu'il avait déployé pour maintenir l'ordre moral et gaulliste au sein de l'Université. Qu'on en juge : en dix mois, suspension de professeurs à la suite du Manifeste des 121, suppression de la subvention de l'U.N.E.F., interdiction de toute discussion sur l'Algérie dans les locaux scolaires et universitaires et en particulier dans les salles de professeurs, etc. Accessoirement l'inspecteur Joxe devait administrer l'Education Nationale. Sur ce point le bilan est moins brillant, car on ne peut tout faire à la fois. Les salaires des enseignants, le montant des bourses, les constructions scolaires et universitaires sont en stagnation, le niveau de vie des maîtres et des étudiants, l'aptitude de l'Université à répondre aux besoins de la nation sont en baisse. Il n'y a qu'une chose qui ait augmenté : le nombre des policiers stationnés au Quartier Latin.

Mais qu'on se rassure : le « front » de l'enseignement sera tenu. M. Guillaumat s'en charge pour le moment ; ancien ministre de la Défense Nationale, il était tout particulièrement qualifié pour cette tâche ; car pour notre régime, l'intellectuel c'est l'ennemi n° 1, et, comme cet autre valet d'un autre grand homme, M. Debré « tire son revolver chaque fois qu'il entend parler de culture ». Après cet intérim, le Roi songerait, dit-on, à confier l'Université soit à M. Papon, qui a montré le 27 octobre qu'il savait prendre les étudiants — et même les garder — avec des arguments frappants, soit au Général Massu, dont les hautes vertus physiques et morales ne sauraient demeurer plus longtemps sans emploi, et dont on sait la sollicitude envers les enseignants (Maurice Audin en a fait l'expérience).

● Il y a quelques jours, M. Debré annonçait au groupe parlementaire U.N.R. que le referendum aurait lieu dans la deuxième quinzaine de janvier et qu'il y aurait deux questions. Le lendemain on apprit que le referendum aurait lieu dans la première quinzaine de janvier et qu'il n'y aurait qu'une question. Les médians ont accusé le chef de l'Etat d'avoir oublié de prévenir M. Debré, mais on ne voit pas pourquoi il l'aurait prévenu. Avançons une hy-

pothèse : si les informations de M. Debré sont si rigoureusement contraires à la vérité, c'est parce qu'il les prend comme tout un chacun à la R.T.F.

ALGÉRIE

● Dernier quart d'heure, vingt-septième édition : en quittant Alger, M. Delouvrier a déclaré : « La rébellion interne est brisée »... On ne sait pas s'il s'agit de l'insurrection nationaliste ou de la rébellion latente des généraux français. Mais dans les deux cas la chose paraît douteuse.

U.R.S.S.

● Le conclave de Moscou se poursuit depuis deux semaines sans qu'aucune fumée (rouge) se soit élevée au-dessus du Kremlin. Le pape Nikita a semblé être vivement attaqué par les évêques intégristes : le cardinal Mao de Chine, représenté à Moscou par son coadjuteur, l'archevêque de Pankow Ulbricht, le primat des Gaules Thorez et le petit chanoine Enver Hodja. Mgr Gomulka et Mgr Togliatti le soutiendraient. Aucun écho de la bataille ne nous est parvenu ; il est vrai que pour l'instant armes et munitions sont inoffensives : elles consistent essentiellement en versets tirés des Saintes Ecritures, c'est-à-dire des Evangiles de Saint-Marx, Saint-Engels et Saint-Lénine. Toutefois un point d'accord assuré : le curé Tito et ses vicaires seront une fois de plus excommuniés comme hérétiques, schismatiques et apostats.

ALLEMAGNE

● Le Congrès Social Démocrate de Hanovre décide de renoncer à s'opposer à l'armement atomique des troupes allemandes. Le prochain Congrès proposera sans doute la fusion entre le Parti Social Démocrate et le Parti Chrétien Démocrate du chancelier Adenauer : le problème de l'armement atomique était le dernier domaine où les socialistes et le chancelier soient encore opposés.

(Voir l'article ci-dessus).

● Le Gouvernement allemand a décidé d'aider les pays sous-développés avec une générosité qui a laissé les Américains Anderson et Dillon stupéfaits. Voici en effet le mécanisme de l'opération :

1) Le montant de l'aide serait de 4 milliards de deutsch-marks, dont une moitié serait à la charge des pouvoirs publics et l'autre offerte par les industriels Allemands.

2) Ces industriels fourniraient leur part en empruntant sur le marché des capitaux des crédits à 4 % d'intérêt et même moins.

3) Ces crédits seraient transformés en prêts à long terme aux pays sous-développés, au taux de 5 %.

Bénéfice : 1 %

Les patrons allemands n'oublient pas que charité bien ordonnée commence par soi-même. Il y a cent ans, un certain Marx prétendait que l'économie capitaliste avait pour moteur le profit : on sait que sa thèse est dépassée et que les choses ont bien changé...

ISRAËL

● Le colonel SS Eichmann, responsable de la mort de six millions d'Israélites dans les chambres à gaz, écrit dans ses Mémoires : « Lorsque j'ai été impliqué dans l'annihilation physique des Juifs, j'admis ma participation librement et sans pression... J'ai exécuté les ordres. Pour nous un ordre était un ordre. Si j'avais saboté l'ordre du Führer du Reich Allemand j'aurais été non seulement une canaille, mais encore un cochon méprisable. C'est en 1941 que Hitler a décidé l'annihilation physique des Juifs. Ce plan a été discuté par les généraux de la Gestapo au cours d'une conférence spéciale à Berlin le 20 janvier 1942. A l'issue de cette réunion les participants ont chanté des chansons et ont grimpé sur les tables et les chaises pour porter des toasts... Je suis d'un naturel sensible et je n'ai jamais pu voir souffrir qui que ce soit sans avoir la chair de poule. Je n'ai personnellement jamais rien eu à faire directement avec les chambres à gaz, bien que je sois allé nombre de fois à Auschwitz. Il y régnait une odeur bien déplaisante ».

Inconscience, vulgarité, sottise, insolence, cruauté, tout est monstrueux chez Eichmann.

Il faut rappeler ce passé, parce qu'il n'est peut-être pas seulement un passé. En Allemagne tout a commencé quand de petits groupes ont dit vouloir restaurer l'intégrité du territoire national, ont peint des croix gammées sur les murs et ont fait la chasse aux Juifs... En France aujourd'hui, de petits groupes disent vouloir

maintenir l'intégrité du territoire national, peignent des croix celtiques sur les murs et font la chasse aux « bicots ».

Bertold Brecht avait raison d'écrire : « Nul ne doit chanter victoire hors de saison. Le ventre est encore fécond d'où a surgi la chose immonde ».

MAURITANIE

● La Mauritanie accède à l'indépendance, tandis qu'à l'O.N.U. l'offensive marocaine contre le nouvel Etat fait long feu. Tout n'est pas clair dans cette affaire. En relançant la campagne démagogique et chauvine pour l'annexion de la Mauritanie, le Prince Moulay Hassan a sans doute cherché un moyen pour détourner les masses marocaines de leurs problèmes réels qui sont économiques et sociaux. On remarquera que les attaques du Gouvernement Marocain contre l'Union Marocaine du Travail et l'Union des Forces Populaires de Ben Barka se multiplient parallèlement à la campagne contre la Mauritanie. Mais d'autre part, la V^e République soutient la Mauritanie avec une sollicitude, une ténacité et un courage... de fer ! (Il y a en effet d'importants gisements de ce minéral au Nord du pays).

C'est pourquoi M. Michel Debré a déclaré au cours des cérémonies de l'indépendance : « La Mauritanie peut compter sur la France, tant sur le plan civil que sur le plan militaire ». Diabole d'homme ! La guerre d'Algérie ne lui suffit donc pas ? Si nous le laissons faire, après le pétrole en Algérie et le fer en Mauritanie, il enverra les jeunes se faire tuer pour les coquillages à Djibouti et les noix de coco à Tahiti. Vivement Paul Reynaud au pouvoir : ainsi la route du fer sera définitivement coupée...

CONGO

● Tandis que M. Kasavubu est reconnu par l'O.N.U., le colonel Mobutu fait ouvrir le feu sur les Casques Bleus. On se rappelle que, sans soutien ouvertement Mobutu, les Nations-Unies avait empêché M. Lumumba de se défendre efficacement contre lui : Mais les colonels sont ingrats ; et M. « H » qui s'était donné tant de mal pour réduire M. Lumumba à l'impuissance va bientôt le regretter : M. Lumumba n'en était jamais venu à de pareilles extrémités. Par ailleurs des partisans de M. Lumumba, — le général Lundula et M. Gizenga — tiennent la province orientale du Congo. Les colonialistes belges feraient bien de ne pas se réjouir trop tôt.

Emmanuel TERRAY

L'U. N. E. F. et...

L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

Les 11, 12 et 13 novembre à Royaumont. L'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.) et l'Union des Grandes Ecoles (U.G.E.) avaient convié une centaine d'industriels, de fonctionnaires d'universitaires, à s'interroger sur « l'adaptation de notre enseignement supérieur aux besoins de l'Economie Nationale ».

Problème d'actualité certes, mais problème auquel nulle réponse satisfaisante n'a été encore portée.

De quoi s'agit-il en fait ? Rien de moins que de définir « la fonction de l'Université dans la France d'aujourd'hui ». Les structures qui régissent l'Enseignement Supérieur en France avaient pour but de former surtout des enseignants du second degré et quelques chercheurs. Or, sous la poussée conjointe de la démographie et des besoins en cadres, il semble que ce rôle ne corresponde plus à la réalité. Les étudiants sont 220.000 cette année. Ils seront 450.000 en 1965 et 600.000 en 1970. Ils ne se destinent pas tous au professorat : beaucoup espèrent entrer dans l'industrie, le commerce ou l'administration.

D'autre part, les industriels, l'Etat, l'économie en général, font de plus en plus appel aux diplômés de l'Université. L'employeur que, qu'il soit, la plupart du temps, donner une formation professionnelle pendant un an ou deux au jeune diplômé, car celui-ci n'en a aucune.

Est-ce normal ? La réponse ne peut être que non, car personne ne nie que le rôle de l'Université est aussi de former des cadres techniques et administratifs, et elle n'accomplit cette tâche que dans un faible mesure.

Encore faut-il que l'on s'entende sur la notion de cadre. M. CAPET, professeur d'Economie Politique, devait faire remarquer au colloque que l'étudiant ne sera pas nécessairement un cadre de direction. Il est évident qu'une personne destinée à diriger une entreprise ou des hommes doit posséder des qualités humaines et intellectuelles qui ne s'acquiescent pas nécessairement dans un amphithéâtre ou derrière des épreuves de laboratoires.

Actuellement, il faut se pénétrer de cette idée que l'étudiant est en faculté d'abord pour apprendre un métier spécialisé, à haute qualification. Plus tard, dans l'entreprise, certains deviendront des cadres de direction, tandis que d'autres resteront des agrégés qualifiés. De plus en plus dans l'entreprise moderne se juxtaposent, ainsi, des cadres de direction et des cadres spécialisés. Il n'est pas sûr que l'étudiant sortant de l'Université soit préparé à s'adapter à cette évolution.

D'autre part, la culture prend un caractère nouveau. Le but de l'enseignement supérieur n'est pas de former des érudits, mais des hommes

« capables de s'insérer dans leur milieu et leur profession... » Nécessité absolue pour notre vieille Université de s'intéresser à la destinée professionnelle de l'étudiant. L'Université est autonome et c'est elle qui peut, dans l'esprit le plus large et sans arrière-pensée, préparer un cadre capable de s'adapter dans diverses entreprises, alors que jusqu'à ce jour, les entreprises elles-mêmes et la plupart des grandes écoles ont une vue beaucoup plus étroite et par conséquent dangereuse pour la formation de l'étudiant.

Comment parvenir à un tel résultat ? Il est nécessaire, tout d'abord, de développer l'enseignement dirigé, par groupes de moins de 40 élèves tel qu'il se pratique dans certains certificats de Sciences à la Sorbonne, ce qui limitera l'enseignement magistral qui correspond de moins en moins aux besoins actuels sans pour cela le supprimer.

Il faut ensuite créer des enseignements groupés par année plutôt que maintenir l'enseignement par unité que nous connaissons actuellement (certificats) et qui ne permettent pas de faire le lien entre les divers aspects d'une discipline. On posséderait ainsi à la fin de la licence un enseignement fondamental dans la spécialité choisie. Mais avant de passer dans le secteur professionnel, l'étudiant devrait se préparer plus directement à sa profession et à son insertion dans le milieu social dans les « Instituts d'Universités », instituts pédagogiques pour les futurs professeurs, instituts de préparation aux carrières d'ingénieurs, de sociologues, de juristes, d'administrateurs, de gestion des entreprises, etc... Ces instituts ne seraient pas cloisonnés et plusieurs facultés pourraient collaborer. Ceci demande que la réforme de l'Université soit conçue comme un ensemble et non comme une série de petites réformes de détails.

Au cours de cette préparation professionnelle, l'étudiant serait mis en contact avec l'industrie ou l'administration par les stages. On a beaucoup discuté de stage, à Royaumont... Les industriels ont convenu qu'ils ne faisaient pas tout ce qu'ils pouvaient pour servir le stagiaire et l'aider. Le stage exige une collaboration constante entre professeurs et industriels. Nous n'en sommes pas encore là et si le colloque a constaté les carences, les industriels restent à trouver.

D'autre part, il serait très intéressant pour l'Université que des ingénieurs et des administrateurs, au bout d'un certain temps, viennent enseigner dans les facultés pendant un ou deux ans, ce qui permettrait un courant d'échanges très fructueux.

C'est donc une réforme d'ensemble que demandent les étudiants et certains participants, mais les Universitaires ne semblent pas tous d'accord. Ils ont mis en avant toutes les réformes de détail déjà réalisées dans l'Enseignement Supérieur, et ils ont souligné que tant qu'il n'y aura pas plus de crédits, toutes les réformes n'auront qu'une faible portée.

Nous sommes d'accord avec eux, mais nous aurions aimé qu'ils fassent preuve d'un peu plus d'esprit d'invention et qu'ils s'entendent avec leurs étudiants pour réformer des structures qui freinent une adaptation nécessaire et même impérieuse.

Réformer des structures et demander des crédits vont de pair et les dissocier risque d'être bien néfaste à la « vieille dame » qu'est l'Université française.

J. MOREAU

Une lettre de Lecteur :

SOLIDARITÉ FRANCO-ALGÉRIENNE

Vif émoi aujourd'hui dans mon équipe, chez Férodo.

Deux Algériens qui travaillent avec nous depuis des années ont été gardés alors qu'ils allaient rendre visite à leurs parents internés depuis peu au camp de Vincennes.

Une collecte a été faite aussitôt parmi nous pour leur venir en aide. L'un, Ben Salem, âgé de 34 ans, travaille ici comme cariste depuis plus de cinq ans. L'autre, Meziani, est plus jeune, mais travaille avec nous depuis plusieurs années.

Est-ce un présage de l'autodétermination ?

L'UNION PARISIENNE C.F.T.C.

ACTION AVEC LES AUTRES CENTRALES POUR LA PAIX EN ALGÉRIE

L'Union régionale parisienne C.F.T.C. vient de tenir à Asnières, un important congrès. Depuis plusieurs années les dirigeants de l'Union parisienne appartiennent à la gauche de la C.F.T.C., mais ils ne disposent que d'une majorité relativement faible et rencontrent l'opposition des syndicats d'employés, de cadres et de fonctionnaires qui critiquent en particulier l'action commune avec la C.G.T. pour la paix en Algérie et défendent le maintien de la référence chrétienne dans les statuts et le titre de la C.F.T.C.

Au lendemain du 27 octobre, la question de l'unité d'action pour la paix en Algérie a été évidemment au centre des débats. La résolution finale demande à la direction de l'Union parisienne de « maintenir le contact avec les représentants des autres centrales » et lui laisse le soin de rechercher les modalités des futures actions communes. Cette résolution a été adoptée par 1.072 mandats contre 852 tandis que le rapport du délégué général Dumivier était adopté à peu près à la même majorité.

On peut donc escompter que l'Union parisienne C.F.T.C. poursuivra l'effort entrepris dans le sens de l'unité d'action pour la négociation.

P. S. — Sur la foi d'informations parues en particulier dans « Le Monde » du 19 novembre et suivant lesquelles les dirigeants syndicaux F.O. et C.F.T.C., « bien que discrets sur les différentes questions évoquées, se déclarent très satisfaits de ces entrevues au cours desquelles le général de Gaulle aurait donné à ses interlocuteurs certaines des assurances qu'ils souhaitaient », « Tribune Socialiste » a publié dans son numéro de la semaine dernière un écho à ce sujet.

La direction de la C.F.T.C. nous écrit pour nous dire son étonnement et que rien n'autorise à dire que les représentants C.F.T.C. se seraient déclarés très satisfaits de l'entrevue avec de Gaulle. La direction de la C.F.T.C. précise que lorsqu'elle a demandé audience au Président de la République, elle n'avait rien à négocier avec lui, ni rien à solliciter, mais elle voulait lui faire connaître la pensée et les préoccupations de la Centrale sur les questions de pouvoir d'achat individuel et familial, d'emploi, de durée de travail, d'expansion économique régionale ainsi que, sur la place du syndicalisme dans les structures économi-

A SCEAUX :

Pour la paix négociée

Le référendum-plebiscite annoncé par de Gaulle pour janvier ne hâtera pas d'une minute l'heure de la paix. Or, aucun véritable règlement du problème algérien n'est possible sans le retour de la paix ; et la paix n'est possible que par la négociation entre la France et le G.P.R.A., tête de la rébellion algérienne.

Cette négociation, si l'on veut qu'elle aboutisse, doit porter sur les garanties de l'autodétermination. On sait trop en Algérie jusqu'à maintenant ont été truqués, préfabriqués par l'armée et l'administration françaises. Comment croire que le F.L.N. acceptera de déposer les armes, s'il n'est pas assuré que le vote qui doit décider de l'avenir de l'Algérie sera vraiment sincère ?

Le peuple français veut la paix. Il doit refuser toutes les manœuvres qui reculent l'heure de cette paix. Il doit imposer au pouvoir l'ouverture de véritables négociations.

C'est pourquoi le Comité de Sceaux pour la négociation — (qui groupe des membres de la C.F.T.C., de la C.G.T.-F.O., du S.N. Enseignement Secondaire, du S.N. Instituteurs, du S.N. Chercheurs Scientifiques, de l'U.N.E.F. et les organisations locales de la C.G.T., du P.C.F., du P.S.U.) — invite tous les habitants de Sceaux à participer à la

MANIFESTATION EN FAVEUR D'UNE PAIX NEGOCIÉE

qu'il organise dans les rues de Sceaux.

LE DIMANCHE 4 DECEMBRE

• Rendez-vous place Voltaire à 10 h. 30.

ques et notamment dans l'entreprise. La délégation a abordé également les problèmes de la Communauté Economique Européenne, de l'évolution africaine et du Bureau International du Travail. Sans parler des implications politiques actuelles de la question d'Algérie, elle a fait connaître ses préoccupations relatives à l'Algérie.

« Tribune Socialiste » est heureuse de publier cette mise au point.

COMMUNIQUÉS

Le P. S. U. et le référendum

Le Bureau National du P.S.U. communique :

Dès que sera connu le texte du projet de loi soumis au référendum, le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ réunira un Conseil National extraordinaire qui aura seul qualité pour déterminer la position du Parti.

Le Bureau National tient cependant à souligner dès maintenant :

1° Que la négociation des garanties de l'autodétermination est la condition primordiale du rétablissement de la paix et que toute formule qui écarterait cette négociation ne pourrait conduire qu'à une prolongation du conflit.

2° Qu'un référendum qui demanderait au pays d'approuver à la fois le principe de l'autodétermination et des mesures pratiques contredisant ce principe, constituerait une véritable escroquerie.

Fidèle à la politique d'unité qu'il a menée depuis sa fondation, le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ prend actuellement tous les contacts nécessaires en vue d'obtenir une prise de position commune des forces démocratiques sur le référendum et un renforcement immédiat de l'action menée pour la paix en Algérie.

25 novembre 1960.

Le P.S.U. a pris l'initiative de coordonner l'action des formations favorables à la Paix en Algérie par la négociation, afin qu'elles puissent prendre une attitude commune à l'occasion du référendum.

Hier, le communiqué ci-dessous a été publié :

« Dans le cadre des entretiens qui se déroulent actuellement entre les formations favorables à la Paix en Algérie, les représentants du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste Unifié se sont rencontrés le 24 novembre.

« Ils ont procédé à un échange de vues sur la possibilité d'aboutir à une position commune de l'ensemble des forces démocratiques au prochain référendum, et sur la nécessité de développer largement l'action unie de tous les partisans du règlement négocié du problème algérien ».

25 novembre 1960.

L'appel aux soldats : NOS CAMARADES ARRÊTÉS

Le P.S.U. élève une protestation indignée contre les inculpations et les arrestations d'un certain nombre de siens pour distribution de tracts comportant un appel aux soldats approuvé par le dernier Conseil National du Parti.

Le P.S.U. se déclare entièrement solidaire de ses militants victimes de mesures aussi arbitraires.

29 novembre 1960.

A TOULOUSE :

Usines et Facultés pour la Paix négociée

Un tract distribué par le Cartel des Jeunes pour la Paix en Algérie (C.J.P.A.) appelait les étudiants à une manifestation de rue immédiate. Les mots d'ordre ? :

« Contre l'appel à 18 ans ».
« Contre l'envoi du contingent en Algérie ».
« Pour la paix négociée ».

A l'heure dite, un cortège d'environ 200 étudiants se forme et défille dans la rue aux cris de « Algérie-Négociations ». Passants et curieux expriment leur sympathie par quelques applaudissements. Arrivés devant l'A.G.E.T. les étudiants se groupent et un camarade annonce qu'au même instant, dans les usines et les entreprises, de jeunes ouvriers distribuent des tracts et prennent la parole pour concrétiser l'unité de la jeunesse contre la guerre.

Ainsi, pendant plus d'un quart d'heure, les étudiants ont exprimé dans la rue leur volonté de paix négociée en Algérie.

Expression d'une volonté, mais aussi préparation à une action plus vaste où les ouvriers, les étudiants, les agriculteurs, les enseignants imposeront la paix, eux-mêmes, et dans l'unité.



Sur une place de Sétif, une partie de pétanque pour citoyens tranquilles.
(Photo Desjardins-Réalités.)

CE QU'ILS SONT

Composition du peuplement européen

La Statistique générale de l'Algérie évaluait, au 1^{er} janvier 1958, la population totale de l'Algérie à 9.715.000 personnes, dont 8.700.000 musulmans et 1.015.000 non-musulmans. A ces chiffres sont généralement ajoutés 540.000 musulmans et 18.000 non-musulmans des territoires sahariens, soit un total général de 10.273.000 habitants, dont 1.033.000 non-musulmans et 9.240.000 musulmans. Ces chiffres peuvent être comparés avec ceux du recensement de 1954 : 1.042.409 non-musulmans, 8.487.317 musulmans, soit un total de 9.529.726. Il est certain que le recensement comportait de nombreuses inexactitudes, et que l'évaluation de 1958 est très incertaine. Ces chiffres n'en sont pas moins intéressants, car, même avec 5 ou 6 % d'erreurs, ils caractérisent le rapport entre les deux populations et le sens de l'évolution : tendance à la baisse légère chez les non-musulmans, forte augmentation chez les musulmans.

Pour évoquer les communautés ethniques implantées en Algérie, mais étrangères à l'Islam, l'opinion publique et la grande presse parlent de Français d'Algérie, les « milieux informés », d'Européens d'Algérie, et les statisticiens de « non-musulmans ». Seul ce dernier terme est exact, et si le titre de cet article visait à accrocher l'intérêt, il ne doit pas laisser une image fautive. Parmi les non-musulmans sont en effet comptés les israélites, auxquels la nationalité française avait été accordée par le décret Crémieux du 24 octobre 1870. Ils sont au nombre de 110.000 à 140.000, selon les évaluations, et ne peuvent être complètement assimilés à la communauté française. En outre, ces chiffres comprennent également environ 60.000 étrangers, espagnols et italiens pour la plupart. Les français d'Algérie stricto sensu atteignent donc un effectif voisin de 840.000 personnes. La moitié de cette population est d'ailleurs, soit entièrement soit pour une forte part, de sang étranger, ce qui ne change rien à son statut de droit français actuel et à la vive conscience qu'elle en a. Dans la suite de cette étude, toutes ces catégories seront confondues, car les statistiques ne permettent pas de les distinguer.

Le peuplement européen dans l'agriculture

Le terme « colons d'Algérie » est parfois employé pour désigner la totalité de la collectivité non-musulmane. C'est une erreur grossière : les recensements de 1946 et de 1954 indiquent que moins de 10 % des non-musulmans vivent de l'agriculture. La population agricole totale est de 93.000 personnes, et la population active agricole de l'ordre de 32.500. Sur ces 32.500, on dénombre encore 8.450 salariés (régisseurs, maîtres, ouvriers permanents ou temporaires), 5.770 aides familiaux, et seulement 18.280 chefs d'exploitation, dont 1.160 fermiers et métayers. Il reste donc 17.120 propriétaires fonciers, qui sont les seuls colons au sens propre.

Le recensement agricole a, par ailleurs, permis de dénombrer 22.037 exploitations tenues par des non-musulmans. Les deux chiffres ne sont pas identiques, car un même propriétaire peut posséder plusieurs exploitations, mais l'ordre de grandeur reste peu différent.

C'est par sa situation relative devant l'agriculture musulmane que la colonisation agricole européenne se caractérise : 93.000 Européens au total (actifs et non-actifs) vivent de l'agriculture contre 5.925.000 musulmans, sur 22.037 exploitations contre 630.732 et 2.726.700 hectares contre 7.349.100. En d'autres termes, l'exploitation européenne moyenne a 124 hectares, et l'exploitation musulmane 11,6. L'exploitation européenne fait vivre 4,2 personnes, l'exploitation musulmane 9,4. Encore ces chiffres ne sont-ils que des moyennes, qu'il faut pondérer en songeant que les terres européennes sont toujours les meilleures,

et que les terres musulmanes comportent d'immenses espaces très pauvres réservés à l'élevage d'un maigre bétail. Les exploitations musulmanes effectivement cultivées ont donc une surface moyenne fort inférieure à 11 hectares. Enfin, tous ces chiffres datent du recensement agricole de 1950-51. La guerre a depuis bouleversé profondément le bled algérien, les deux millions de regroupés ont pour la plupart perdu les terres sur lesquelles ils vivaient. Il est vraisemblable que les propriétés européennes ont été dans l'ensemble un peu moins affectées : étant en plaine, elles sont plus faciles à protéger.

La disproportion entre les agricultures européenne et musulmane apparaît davantage encore si l'on compare les revenus. Pour la campagne 1954-1955, la production européenne atteint 109 milliards d'anciens francs, la production musulmane 86.

Mais tous les colons européens sont loin d'être aussi fortunés :

NOMBRE D'EXPLOITATIONS DE :

Moins de 1 hectare	2.393
1 à 10 hectares	5.039
10 à 50 hectares	5.585
50 à 100 hectares	2.635
plus de 100 hectares	6.385

C'est dire que 6.385 gros colons possèdent plus de 100 hectares et, de ce fait, 87 % de la terre de la colonisation. Les 7.432 propriétaires de moins de 10 hectares n'ont certes pas un revenu très excessif. Ceux-là auraient les plus grosses difficultés à créer éventuellement de nouvelles exploitations en France.

Les fermiers et salariés agricoles, en tout 9.610, n'ont probablement pas non plus, pour la plupart, de réserves de capitaux qui puissent les mettre en état d'opérer eux-mêmes leur reconversion, si elle s'avérait nécessaire.

Le peuplement européen non agricole

La ventilation de la population urbaine par activités professionnelles et par niveaux de revenus est difficile, car les statistiques sont imprécises. En premier lieu, l'administration a longtemps mis de côté sans les publier les chiffres qu'elle possédait sur le rapport entre européens et musulmans dans chaque catégorie professionnelle; cela donnait des moyennes d'ensemble meilleures. Et puis, n'est-ce pas, c'était une manière comme une autre de pratiquer l'intégration... En second lieu, ces statistiques, lorsqu'elles existent, sont parfois contradictoires : ainsi l'effectif des professions libérales (personnes actives seulement) est évalué ici à 11.000 et là à 22.000 (Statistique générale de l'Algérie et Rapport sur la situation de la Communauté, publié par la Communauté économique européenne, tome V).

Malgré ces incertitudes, certains ordres de grandeur peuvent être retenus. La répartition par catégorie socio-professionnelle de la population active non-musulmane (hommes et femmes) était la suivante au 31 octobre 1954 :

Professions agricoles	32.500
Patrons de l'industrie et du commerce et travailleurs indépendants	55.500
Professions libérales et cultes	13.100
Cadres supérieurs	16.700
Cadres moyens	39.600
Employés	56.100
Ouvriers et chômeurs	107.000
Personnel de service	17.300
Divers (dont police, armée)	16.700
	<hr/>
	354.500

La comparaison de cette répartition avec celle que l'on observe en France métropolitaine permet d'utiles remarques :

	FRANCE	ALGERIE
Population agricole	26,9 %	9 %
Patrons et indépendants	12 %	15,8 %
Professions libérales, cultes, cadres supérieurs .	2,8 %	8,3 %
Cadres moyens	6 %	11,1 %
Employés	10,8 %	16,1 %
Ouvriers	33,8 %	30,6 %
Services	5,1 %	4,7 %
Divers	2,6 %	4,4 %
	<hr/>	<hr/>
	100 %	100 %

Ce tableau montre que la population active non-musulmane comprend, en valeur relative, beaucoup plus d'emplois supérieurs et d'encadrement que d'emplois d'exécution proprement dits. La place différente qu'occupent patrons et indépendants, cadres supérieurs, cadres moyens et employés, est particulièrement nette à cet égard. La même remarque doit être faite au sujet des ouvriers : s'il est légitime d'ajouter chômeurs et ouvriers en France métropolitaine, ce l'est beaucoup moins en Algérie où les chômeurs non-musulmans (14.100 sur 107.000) appartiennent virtuellement à la catégorie des employés aussi souvent qu'à celle des ouvriers. En outre, le pourcentage d'ouvriers qualifiés par rapport au nombre total d'ouvriers, bien qu'il ne soit pas chiffré avec exactitude, est de beaucoup supérieur en Algérie à ce qu'il est en France.

Ceci signifie que la population européenne d'Algérie n'a pas une structure socio-professionnelle qui

Conformément aux décisions du Conseil National des 11 appel adressé aux Européens d'Algérie que nous publions en notre camarade G. Servet sur la situation réelle des Européens.

Notre but est de faire connaître objectivement les données européennes. Deux attitudes contradictoires, mais également négatives.

— D'une part, celle des nationalistes, accrochés à la donnée de fait — l'existence d'environ un million de non-solutions conduisant à la constitution d'un état indépendant.

— D'autre part — comme la très grande majorité d'eux toute évolution de statut de l'Algérie, s'est laissée embrigader nombre de métropolitains, sans ouvrir le dialogue, ne leur ont par leur égoïsme, ils ont fait leur propre malheur. Ce sont tous pas ainsi d'un problème qui, malheureusement, se pose — qu complexes.

L'objet de la présente étude est précisément d'en faire Les événements actuels nous imposent encore une autre Supposons que, conformément à la politique que nous français aient décidé, en 1956, ou plus tard encore, de négocier comme légitime leur exigence fondamentale — la création d'une négociation eut alors porté, entre autre, sur le statut des Européens leurs libertés, leurs moyens d'existence.

De plus, ouverte à temps, elle eut également permis d'états mutations nécessaires auraient pu être organisées par étapes. L libéré le budget français de lourdes charges; les problèmes de facilement résolus. On ne l'a pas fait.

Il y a plus grave encore. Dans son discours du 4 novembre ciation avec le G.P.R.A. En même temps, il annonçait la création que la naissance d'une République Algérienne était désormais constituer son Exécutif sans un accord avec le G.P.R.A.... Mais teront fermement à une pression de leurs compatriotes qui — m prouvent pas entièrement — lui attribueront le mérite de toute les « intégrationnistes » ont raison lorsqu'il affirmait que la cré état indépendant. Et elle y aboutira par une suite fatale d'événements maîtriser. Les Européens d'Algérie se trouveront un jour devant préparée, alors qu'il faudrait, dès maintenant, organiser la coopération.

En un mot, pour tous, comme pour les Européens d'Algérie vaise méthode.

lui permet de vivre sur elle-même : toute solution de partition absolue est impossible, car la répartition professionnelle des Français entre eux postule un nombre considérable de salariés extérieurs à leur communauté pour accomplir les emplois d'exécution sans lesquels il n'y aurait pas d'activité économique.

Cette situation apparaît plus nettement encore si l'on compare, pour l'ensemble de la population active de l'Algérie, la répartition entre musulmans et non-musulmans dans chaque catégorie professionnelle. Le tableau ci-dessous donne le pourcentage des non-musulmans par rapport au total de chaque catégorie, toujours en 1954 :

Industriels	78,2 %
Cadres supérieurs	92,7 %
Professions libérales	83,3 %
Cadres moyens	82,5 %
Employés de bureau	83,4 %
Employés de commerce	60,2 %
Ouvriers professionnels	55,7 %
Ouvriers spécialisés	31,5 %
Commerçants, artisans, etc	30,8 %
Manœuvres	4,8 %

La supériorité de la collectivité française sur la collectivité musulmane se manifeste de manière écrasante par le quasi-monopole des emplois qualifiés.

Il n'est pratiquement pas possible de retenir des indications certaines quant au niveau des revenus, car si les chiffres globaux peuvent être estimés avec une approximation satisfaisante, la ventilation entre européens et musulmans demeure très incertaine. On peut retenir comme ordre de grandeur que le revenu moyen par tête de la collectivité non-musulmane est très peu différent du revenu annuel moyen du Français en métropole, c'est-à-dire de l'ordre de 300.000 anciens francs. Le revenu moyen par tête de la collectivité musulmane ne dépasse certainement pas 30.000 anciens francs par an, soit le 1/12, mais ce chiffre recouvre les revenus très faibles des cinq millions de musulmans vivant dans le bled en même temps que ceux des villes. Le revenu moyen de la population urbaine musulmane est une notion sans grande signification puisqu'il recouvre à la fois les salariés permanents dont les salaires sont comparables à ceux des européens de même qualification, et un grand nombre de chômeurs rassemblés dans les bidonvilles. Quoi qu'il en soit, ce revenu urbain ne dépasse guère la moitié du revenu des non-musulmans.

De tout ceci il résulte que si la population européenne a en Algérie une situation hautement privilégiée, cette même situation ne présente pas de différence économique majeure avec l'ensemble des Français.

LES DONNÉES DE LA CONFRONTATION ÉCONOMIQUE

QUELQUES chiffres suffiront dans ce domaine. Le rapport entre français et musulmans a connu entre 1886 et 1936, une légère évolution vers le renforcement relatif de la collectivité française, passant de 1 pour 10 à 1 pour 7,5. Mais, depuis 1936, il n'a cessé d'évoluer en sens inverse : 1 pour 8,5 en 1954, 1 pour 9 semble-t-il actuellement, et probablement 1 pour 17 en 1980, 1 pour 30 environ à la fin du siècle.

OPINIENS D'ALGÉRIE

al des 11 et 12 novembre, le Bureau national du P.S.U. a rédigé un
ions en page 8. Nous l'accompagnons d'une étude sociologique de
Européens vivant en Algérie.

les données du problème posé par l'existence de cette communauté
ment négatives, sont souvent adoptées :

és à la politique de « l'Algérie française », qui se sont servis de
de non-musulmans sur le territoire algérien — pour refuser toute
ant.

orté de ces non-musulmans, mus par l'inquiétude que suscite chez
embrigader par les ultras et les activistes de l'armée — un grand
leur ont opposé que mépris et indifférence : « Tant pis pour eux !
sont tous les profiteurs de la colonisation »... On ne se débarrasse
se — que nous le voulions ou non — et dans des termes fort

en faire connaître les données essentielles.

une autre observation sur ce sujet :

que nous préconisons depuis plusieurs années, les gouvernements
le négocier avec les chefs nationalistes Algériens en reconnaissant
tion d'un état algérien, doté de son propre gouvernement — cette
des Européens vivant en Algérie, sur les garanties pour leur sécurité,

rmis d'étaler sur une plus longue période la phase transitoire. Les
étapes. L'arrêt des hostilités, quatre, trois, deux ans plus tôt, eut
èmes de reclassement, qui se posent un jour, auraient pu être plus

4 novembre, le Général de Gaulle a de nouveau écarté toute négo-
la création d'un « Exécutif Algérien ». Il a même laissé entendre
résormais inévitable. Admettons qu'il trouve des Algériens pour
... Mais croit-on réellement que les hommes de cet Exécutif résis-
qui — même s'ils n'appuient pas activement le F.L.N. ou ne l'ap-
de toutes les concessions faites ces dernières années? En ce sens
que la création d'un Exécutif, même fantôme, conduit à terme, à un
d'événements que l'on aura subis passivement au lieu de tenter de
jour devant une situation de fait qui — prévisible — n'aura pas été
r la coexistence des deux Communautés.

d'Algérie eux-mêmes, le refus de la négociation est la plus mau-

R. VERDIER.

Les perspectives chiffrées sont les suivantes pour
l'Algérie, à l'exclusion des territoires sahariens :

	MUSULMANS	NON-MUSULMANS
1954	8.400.000	983.000
1980	18.300.000	1.150.000
2000	36.000.000	1.300.000

A cette diminution de l'importance numérique rela-
tive s'ajoute pour la collectivité française le jeu
de divers facteurs sociologiques.

Modification des structures sociologiques

Il convient de distinguer trois évolutions diffé-
rentes :

Le rapport entre les villes et les campagnes

De 1906 à 1931 la population musulmane a aug-
menté légèrement plus vite dans les campagnes que
dans les villes. La population européenne résidant
surtout dans les villes ne percevait donc l'évolution
du rapport de forces qu'avec un certain ralentisse-
ment. Entre 1931 et 1946, la population musulmane
semble avoir augmenté de manière aussi rapide dans
les villes que dans les campagnes, donc substantiel-
lement plus vite dans les villes que la population
européenne qui restait stable. Enfin, depuis 1946,
un mouvement de concentration urbaine très rapide
s'ajoute à l'évolution démographique, et le rapport
entre les deux populations est passé de 1 pour 1 en
1936, à 1 pour 2 en 1954 dans les villes, et cette dis-
tension numérique ne peut que s'accroître beaucoup
plus vite encore que le rapport global entre les deux
collectivités. On a estimé que le rapport passerait à
1 pour 6 en 1967. Les chiffres en valeur absolue sont
les suivants.

	POPULATION URBAINE	
	MUSULMANE	NON-MUSULMANE
1906	441.500	341.600
1926	591.900	508.200
1936	709.200	722.300
1948	708.700	1.090.000
1954	760.400	1.430.000
1960 (estim.)	800.000	2.000.000

Il résulte de tout ceci que l'affrontement direct
entre les deux collectivités, qui se produit exclusiv-
ement dans les villes (dans le domaine civil, bien
entendu) se fera sur la base d'un rapport en voie de
modification très rapide.

La disparition de certaines barrières

Le monopole des emplois très qualifiés et la pré-
pondérance sur les emplois moyennement qualifiés
ont été conservés grâce à un certain nombre de bar-
rières de fait, qui interdisaient l'accès de nombreux
musulmans aux lycées, aux universités, aux entre-
prises et à la fonction publique. Nombre de ces bar-
rières tombent actuellement : si l'on en croit le
général de Gaulle, le nombre de fonctionnaires mu-
sulmans de l'Etat et des collectivités locales est
passé de 21.000 à 37.000 en trois ans. Les cadres
moyens et supérieurs des entreprises industrielles et
agricoles sont passés dans le même temps de 19.000
à également 37.000. Il est difficile de confirmer ou
d'infirmer les chiffres officiels sur ces points, mais
ce que l'on sait autorise à les considérer comme
vraisemblables. Si ces chiffres n'ont aucune espèce

de signification en ce qui concerne la solution poli-
tique du problème algérien, ils en ont une grande
pour les Français qui sont en compétition directe
pour les mêmes emplois. Il n'y a plus de limitation
à l'accès des musulmans à la fonction publique, il y
en aura de moins en moins à leur promotion dans
les entreprises.

Ceci ne met pas en cause les emplois tout à fait
supérieurs et la détention effective du pouvoir ;
mais, au niveau statistique, cela ouvre pour les em-
plois subalternes une compétition entre Musulmans
et Français, compétition qui est pour ces derniers un
fait nouveau.

La scolarisation intensive

La scolarisation est le seul domaine dans lequel
s'est affirmée l'activité des autorités civiles et mili-
taires depuis quatre ans. Que cet effort énergique
forme les cadres de la future nation algérienne est
décisif pour l'avenir — nos militaires sont sur ce
point d'un optimisme inconscient — mais ne con-
cerne pas notre propos actuel.

Toujours d'après le général, il y aura 900.000 élèves
des divers ordres d'enseignement à la rentrée pro-
chaine. Là encore, le chiffre est vraisemblable —
800.000 est en tout cas une certitude absolue.

Or, les effectifs scolaires musulmans étaient en
1954 les suivants :

ENSEIGNEMENT :	
primaire	310.000
secondaire	7.000
technique	2.000 (chiffre estimé)
supérieur	600 (chiffre estimé)

L'effort est donc très important, mais il se situe
essentiellement au niveau de l'enseignement pri-
maire. Le développement du secondaire et du tech-
nique est malheureusement beaucoup plus lent. La
population sortant de l'enseignement primaire sait
lire, écrire et compter, ce qui ne lui permet pas
l'accès aux emplois industriels qualifiés, mais lui
permet au contraire d'accéder aux métiers d'em-
ployés de bureau ou de commerce, ou de commis
administratifs.

Les français devant cette évolution

DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Pour des raisons qui sont développées ailleurs,
la réforme agraire est une nécessité absolument im-
pérative du développement de l'économie algérienne.
L'accumulation primitive du capital ne peut en effet
se développer qu'à partir du secteur agricole. Toute
la population européenne, qui tire ses revenus de
l'agriculture, va donc se trouver, à plus ou moins
brève échéance, obligée de se reconverter. Il n'est ni
souhaitable ni possible qu'elle soit intégrée au sec-
teur d'activité urbaine, car elle alourdirait d'autant
le prélèvement économique des Français sur le reve-
nu algérien, sans apporter une production supplé-
mentaire équivalente.

Si cette situation n'a pas de quoi nous alarmer en
ce qui concerne les gros colons, il faut considérer
qu'environ 20.000 sur les 32.500 actifs agricoles eu-
ropéens devront être aidés pour se réinstaller s'ils ne
conservent pas leurs exploitations. Cette opération
sera bien entendue étalée dans le temps ; elle n'en
exige pas moins d'être préparée.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Après l'agriculture, la fonction publique (Etat et
collectivités locales) est le secteur le plus menacé.
Sur un effectif de 40.000 personnes environ, à peine
quelques centaines peuvent être considérées comme
irremplaçables à raison de leur compétence. Les
emplois de toutes les autres seront, et à juste titre,
les premiers revendiqués par les Algériens. Sur ces
fonctionnaires, un très petit nombre sera capable de
trouver par ses propres moyens un emploi en France.
Pour tous les autres, le reclassement devra être
organisé. Il ne présente d'ailleurs aucune difficulté
technique majeure.

DANS L'INDUSTRIE

Les données de la compétition économique sont
beaucoup plus incertaines : elles dépendent de la
rapidité de l'expansion. Si l'acheminement vers la
paix se fait sans rupture, et avec, au contraire, une
accélération du rythme d'investissement, on peut
tenir pour acquis que la plupart des ingénieurs et
cadres resteront en Algérie beaucoup plus long-
temps que les catégories précédemment évoquées.
Mais les emplois de bureau seront dès les prochaines
années soumis à une concurrence très âpre, et
les emplois d'ouvrier spécialisé également. Seuls les
ouvriers professionnels peuvent considérer leur si-
tuation comme relativement assurée à plus long
terme.

Dans l'hypothèse d'activité économique optimum,
le secteur industriel est dans son ensemble le moins
menacé. Dans toute autre hypothèse, le reclasse-
ment en France devra porter plus vite sur un nom-
bre plus considérable de gens.

En ce qui concerne l'agriculture et la fonction
publique, la fin de la prépondérance européenne est
inévitabile et souhaitable. En ce qui concerne l'in-
dustrie, on peut se poser le problème de savoir s'il
ne conviendrait pas, dans l'intérêt même du déve-
loppement économique de l'Algérie, d'envisager la
garantie à long terme des emplois détenus par les
européens.

Mais un calcul rapide est ici nécessaire : les eu-
ropéens sont 1/10^e de la population totale et prélèvent
50 % du revenu national, car ils détiennent à la fois
l'essentiel du capital et les emplois les plus qualifiés.
Ce prélèvement de 50 % se fera aussi sur toute aug-
mentation du revenu national. Comme la population

musulmane augmente de 2,5 % par an, le revenu qui
lui est consacré doit augmenter d'autant chaque
année pour garantir à chaque Algérien un revenu
constant au niveau effroyable que nous avons évo-
qué ci-dessus. Le revenu global de l'ensemble de
l'Algérie doit donc augmenter de 5 % par an pour
garantir seulement le revenu constant de chaque
Algérien. Si donc on souhaite voir ce dernier revenu
augmenter de 2,5 ou 3 % par an, c'est donc un taux
de croissance de 10 à 12 % qu'il faut envisager, ce
qui est d'une réalisation encore inconnue dans les
pays non-communistes. Le seul moyen d'alléger cette
redoutable contrainte est évidemment de diminuer
l'importance du prélèvement des Français, donc d'en
rapatrier une importante fraction en métropole.

Cette nécessité pèsera d'abord sur les secteurs de
l'agriculture et de la fonction publique ; elle pèsera
aussi, bien que dans une moindre mesure, sur le
secteur industriel.

DANS LE SECTEUR « TERTIAIRE »

Ce que les économies regroupent sous la dénomi-
nation de secteur tertiaire correspond à l'en-
semble des activités non directement productives.
Nous en avons exclu la fonction publique, qui est
soumise à des conditions particulières. Il reste tout
ce qui concerne les transports, le commerce, les ac-
tivités de banque et d'assurance, et les professions
libérales.

Dans tout ce secteur, en dehors des emplois parti-
culièrement qualifiés, du type de certaines profes-
sions libérales, la compétition sera d'autant plus vive
que la qualification exigée est moindre.

Bon nombre de sociétés du secteur non industriel
(affrètement, banques, commerce de gros) sont soit
liées à des entreprises métropolitaines, soit spécia-
lisées dans la commercialisation des produits de
l'agriculture européenne. Dans l'un et l'autre cas,
elles seront particulièrement vulnérables à la cé-
sation des activités économiques maintenues grâce
au statu quo.

Pendant, ce secteur est dans son ensemble sus-
ceptible d'une expansion rapide si l'économie algé-
rienne elle-même se développe. Dans cette hypo-
thèse, le maintien des emplois actuels en valeur
absolue peut être envisagé, si l'augmentation du
nombre d'emplois offre des débouchés suffisants aux
musulmans. A défaut, des transferts ne pourront
être évités surtout dans les deux grandes catégories
d'employés de bureau et de commerce.

CONCLUSIONS

LE G.P.R.A. a toujours insisté sur le fait que tous
les Français d'Algérie astraient leur place dans
la nation algérienne s'ils la désiraient. Pour des
raisons économiques, cette vue semble utopique. Il
est au contraire nécessaire de prévoir et d'organiser
le rapatriement et le reclassement d'un nombre
important de Français d'Algérie. Ceci est nécessaire
d'une part pour faciliter la décolonisation et per-
mettre qu'elle s'accomplisse sans nouvelles violences,
d'autre part pour enlever à ces hommes un des
motifs essentiels de revendication autour desquels
ils risqueraient de rebâtir en France des organisa-
tions fascistes.

● Il convient donc en premier lieu d'aider à rester
en Algérie les Français qui y sont réellement utiles.
Ceci suppose, en ce qui concerne les cadres indus-
triels et les professions libérales, la négociation de
conventions d'établissement à long terme avec la
future nation algérienne. Pour les autres, ouvriers
qualifiés et employés supérieurs, cela suppose un
gros effort d'enseignement et de formation profes-
sionnelle pour garantir à la fois leur grande utilité à
l'Algérie et la sécurité de leur emploi.

● Il convient surtout en deuxième lieu de définir
et de mettre sur pied les moyens d'une véritable
politique de recasement. En dehors de ce qui con-
cerne la France métropolitaine, et sera fait unilaté-
ralement : logement, formation professionnelle des
adultes, indemnisation, certaines dispositions dev-
ront être discutées avec la puissance publique algé-
rienne : le recensement des départs nécessaires,
l'étalement de ces départs, le recensement général
des biens des Européens. Pendant la période transi-
toire, il conviendra d'éviter les confiscations arbi-
traires, de faire régler les litiges par des commissions
mixtes, de prévoir un mode de calcul des indemnités.
En matière d'emploi, des commissions paritaires dev-
ront veiller à l'absence de discriminations de droit
ou de fait dans un sens ou dans l'autre.

Toutes ces indications ne sont données que comme
autant d'exemples. C'est toute une politique qu'il
faut définir avec autant de précision que possible, et
il n'y a pas de plan de paix en Algérie valable qui
ne comporte de telles dispositions.

G. SERVET.

(Extraits d'un article de « Perspectives Socialis-
tes ». Août-septembre 1960.)



(Photo Keystone.)

SECTIONS et FÉDÉRATIONS

Le P.S.U. en deuil

Le P.S.U. et la Fédération de la Charente viennent de perdre un de leurs meilleurs militants : notre camarade LAVERGNE est mort, à 58 ans, d'une congestion cérébrale.

Instituteur, LAVERGNE avait fait toute sa carrière en Charente-Maritime. Conseiller Général élu sous l'étiquette de la S.F.I.O., mais fidèle à ses convictions socialistes, il adhéra au P.S.A. dès sa création. C'est à lui que l'on doit, en grande partie, le développement du P.S.U. dont il devint le trésorier général.

Nous avons perdu en notre camarade LAVERGNE un militant dévoué et généreux et nous assurons sa famille de notre sympathie et de la part que nous prenons dans l'épreuve qui la frappe.

PARTICIPEZ à SA RÉDACTION

« T. S. »

DÉPEND DE VOUS

RESPONSABLES DE FÉDÉRATIONS,

DE SECTIONS,

DE PRESSE,

DE SECTIONS D'ENTREPRISES,

Pour tous communiqués et informations (1) intéressants la REDACTION du journal : compte rendus de manifestations, de mouvements sociaux, etc... (2) adressez votre correspondance pour qu'elle parvienne à Paris au plus tard le mardi matin (dernier délai) à :

REDACTION TRIBUNE SOCIALISTE
8, RUE HENNER, PARIS-9^e
et non : 54, boulevard Garibaldi.

Ce journal est LE JOURNAL DU PARTI, mais c'est aussi un moyen de propagande. Il pourra passer à 12 pages si vous le voulez, en alimentant ses rubriques et en le faisant connaître autour de vous.

Constituez des équipes de « correspondants locaux », « T.S. » n'a pas « d'envoyés spéciaux »...

P.S. — (1) Extraits de presse locale nom et date du journal), photos...

(1) Ecrivez très lisiblement si vous ne pouvez envoyer de feuillets dactylographiés. Merci.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

Prénom

Adresse

déclare souscrire un abonnement de :

Soutien 30 NF
Un an 19 NF
6 mois 10 NF
3 mois 5 NF

54, bd Garibaldi - PARIS (15^e)
C.C.P. 58-26-65

BULLETIN D'ADHESION

Nom

Prénom

Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

Signature :

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 8, rue Henner, Paris-9^e.)

BOUCHES-DU-RHONE

La Fédération des Bouches-du-Rhône annonce la création de la 6^e Section de MARSEILLE. Au Bureau :-

— Secrétaire : A. ACHARD, 53, rue Etienne-Parasol, Marseille (4^e).

— Secrétaire administratif : M. DELOBEL.

— Trésorier : B. MELCA.

« C. E. S. » PROGRAMME

• DEGRE MOYEN

(Tous les lundis à 20 h 30., 17, rue de Chaligny, Paris XII^e. Métro : Reuilly-Diderot.)
(entrée par la cour) Tél. DOR. 23-96

5 décembre :

LES STRUCTURES ECONOMIQUES DE LA FRANCE

(4^e cours de la série : « Initiation aux problèmes économiques. »)

• DEGRE SUPERIEUR

(Mardi et mercredi, à 20 h 30, 44, rue de Rennes, Paris VI^e. Métro : St-Germain-des-Prés.)

6 décembre :

SCHEMA MARXISTE ET EXPLICATION DE LA 1^{re} GUERRE MONDIALE

(4^e cours de la série : « Marx et l'Histoire. ») Boudot.

7 décembre :

LE MARXISME ET L'IDEOLOGIE CONTEMPORAINE

(Série : « Marx et la Philosophie. ») 2^e cours de Henri Lefebvre.

Voir « T. S. » n° 26, du 5 novembre, p. 2, col. 1-2.
Pour tous renseignements : « C.E.S. », 17, rue de Chaligny.

J. POPEREN à SAINT-CLAUDE et LONS-LE-SAUNIER

Les 21 et 22 octobre, des assemblées de militants, élargies aux sympathisants du P.S.U., se sont tenues à Saint-Claude et Lons-le-Saunier dans le Jura, avec la participation du camarade J. POPEREN, membre du Bureau National du parti.

Il y avait 80 participants à Saint-Claude et 70 à Lons-le-Saunier. A Lons-le-Saunier notamment, une discussion très approfondie a suivi l'exposé sur la politique du parti. Elle a prouvé que tous les camarades étaient d'accord pour apprécier les décisions du parti du point de vue de l'efficacité. — c'est-à-dire du développement de l'action de masse, — et que les mots d'ordre retenus étaient, dans les circonstances actuelles, les mieux appropriés à cet égard.

Les deux sections, fortes chacune de 45 membres, ne cessent de recruter.

A Saint-Claude notre parti est, d'ores et déjà, le premier par le nombre des militants. L'influence du P.S.U. dans le Jura se mesure encore à d'autres signes : disons seulement que notre parti compte dans ses rangs le Secrétaire départemental de la F.E.N., le Secrétaire administratif de la C.F.T.C., un membre du Bureau de l'U.D., C.G.T. et le Directeur départemental de la Confédération Générale Agricole.

TRIBUNE SOCIALISTE
Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié
Rédaction : 8, rue Henner, PARIS-9^e
Administration : 54, boulevard Garibaldi PARIS-15^e — Tél. : SUF. 19-20 et 19-21

MEETINGS ET RÉUNIONS

Le calendrier du P.S.U.

DECEMBRE 1960

JANVIER 1961

1^{er} OXFORD, LONDRES .. Ed. Depreux
2 NEVERS (Cercle d'Etudes Politiques) A. Philip
9 CLERMONT-FERRAND Ed. Depreux
9 LE MANS Joulbot
9 SAINT-LO Harris Puisais
10 CHERBOURG Harris Puisais
10 THIERS Ed. Depreux
10 MONTREAL (Gers) Ch. Lussy
13 BOURG-EN-BRESSE H. Puisais
15 METZ Ch. Bourdet
16 BORDEAUX Ed. Depreux
16 NANCY P. Mendès-France
16 TOULON Ch. Hernu..
16 EVREUX D. Mayer

6 VALENCE, PRIVAS .. G. Martinet
13 PERIGUEUX G. Martinet
13 CAEN D. Mayer et Craipeau

A l'heure actuelle, le P.S.U., depuis sa création, a organisé 128 réunions et meetings. D'autres sont en préparation à MONTAUBAN, RODEZ, ALBI, AUCH, TARBES, etc.

BOEN-SUR-LIGNON

Réunion d'information « P.S.U. » le 3 décembre
à 20 h. 30, salle de la Mairie, avec MM. Pierre et Marie Coste.

CHATENAY-MALABRY

Le comité de jeunes pour la Paix en Algérie, qui comprend les J.C., J.S.U., Auberges de Jeunesses et des inorganisés, organise un meeting le

9 DECEMBRE.

Le Centre Culturel "Paris-Rive-Gauche"

dennera « TOPAZE » au Studio du Val de Grâce, 30, rue Henri-Barbusse, Paris-5^e (métro : Port-Royal ou Luxembourg) le

Mardi 6 décembre
à 20 h. 30.

DÉBAT PUBLIC

RUSSES ET CHINOIS DEVANT LA III^e GUERRE MONDIALE

JEUDI 15 DECEMBRE

A 20 h 30, Salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris (7^e). Métro : Bac).

Avec Claude CADAR et Gilles MARTINET

Courrier du PSU n° 3

Compte rendu du Conseil National des 11-12 novembre 1960 à Alfortville

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom, Prénom
Adresse
Section

Abonnement 1 an : 6 NF. C.C.P. « Tribune Socialiste » Paris 5826-65, 54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e.

Ce numéro sera envoyé aux seuls abonnés et aux Fédérations et Sections qui en auront fait la commande.

SOLIDARITÉ

DU 4 AU 11 DECEMBRE



SEMAINE DU SECOURS POPULAIRE

SOYEZ GÉNÉREUX ! SOUSCRIVEZ AU C.C.P.
G. MICHAUX 5269-61 - PARIS - 15, BENEJ JEUNES
LA CARTE 1961 DE L'ASSOCIATION EST OFFERTE A
TOUTE PERSONNE VERSANT AU MOINS 1 N.F.

La Semaine du Secours Populaire qui doit se dérouler du 4 au 11 décembre a pour but d'apporter un peu de réconfort matériel et moral à ceux qui souffrent de l'injustice sociale, de la répression, des calamités naturelles...

Toutes les victimes de la guerre d'Algérie, jeunes soldats emprisonnés, enfants réfugiés en Tunisie et au Maroc, détenus dans les camps et les prisons ainsi que leurs familles, familles des soldats tombés dans les djebels, partisans de la Paix emprisonnés ou inquiétés en raison de leurs opinions... recevront l'aide des comités du Secours Populaire.

C'est aussi une tradition pour le Secours Populaire d'apporter toute sa solidarité à ceux qui souffrent dans les prisons d'Espagne, de Grèce, du Portugal. Il faudrait que la « Semaine » du Secours Populaire permette de leur envoyer mandats et colis.

POUR LA REUSSITE DE CETTE SEMAINE DE SOLIDARITE, le SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS FAIT APPEL A LA GENEROSITE DE TOUS. CE N'EST QUE GRACE A LEUR CONTRIBUTION QUE LA « SEMAINE DU 4 AU 11 DECEMBRE » CONNAITRA UN IMPORTANT SUCES ET QUE L'ENTRAIDE POURRA ETRE EFFICACE.

LE TRACT :

APPEL DU P.S.U. aux Soldats

3 NF le Cent.

Commandes : 8, r. Henner, Paris-9^e
C.C.P. Maurice-Klein 44-35-35

« PERSPECTIVES SOCIALISTES » présente son n° 39-40 LA GUERRE DE SEPT ANS Le numéro : 2,50 NF.
Par 5 ex. : remise de 10 %
Par 10 et plus : rem. de 20 %
● 54, Bd Garibaldi, Paris-15^e
C.C.P. Perspect. Socialistes PARIS 9.851-44

TEXTES DU CONGRÈS D'UNIFICATION DU P.S.U.

- CHARTE POUR L'UNIFICATION SOCIALISTE.
- ELEMENTS DE PROGRAMME DU P.S.U.
- DISCOURS D'EDOUARD DEPREUX, GILLES MARTINET, J. POPEREN

Une brochure de 58 pages — 0 NF 70 l'exemplaire.

Commandes 8, Rue Henner, PARIS-9^e — C.C.P. Maurice Klein 44.35.35

Spectacle et R.T.F.:

38 organisations pour le respect du DROIT AU TRAVAIL

Invités par le Comité de liaison des Professionnels du Spectacle, qui groupe 38 organisations, le personnel du théâtre, de la musique, du cinéma, de la Radio et de la Télévision sont venus le dimanche 20 novembre au Théâtre des Champs-Élysées pour faire le point de l'action entreprise par le Comité contre les mesures gouvernementales qui ont frappé certaines catégories de travailleurs dans leur droit au travail.

C'est Pierre Etcheverry, qui, au nom du Comité fit un rapport circonstancié des décisions gouvernementales, et des conditions dans lesquelles se sont manifestées les réactions des travailleurs du spectacle. Le rapporteur sut parfaitement mettre en lumière le fait que les sanctions ont lésé des gens qui n'avaient aucun lien avec l'un quelconque des signataires du Manifeste des 121, quoique ce soit à la suite de la publication de ce dernier que tout le mouvement s'est déclenché. La plupart des travailleurs touchés ne connaissaient pas même l'existence du texte incriminé. Mais il suffisait qu'il y eût un manifeste des 121 — ou quelqu'un qui se solidarisaient avec un signataire — pour que toute la production soit sanctionnée. Radio, Télévision, Cinéma, Théâtre, Lettres ont été également touchés.

A noter toutefois que l'ordonnance scélérate ne visait que les signataires inculpés. Or, MM. Malraux et

Terrenoire — « Mac Carthy trop zélés — ont frappé sans discernement puisqu'aucun des travailleurs jusqu'ici interdits n'est sous le coup d'aucune inculpation de la justice.

Ainsi donc la preuve est faite que n'importe qui, à n'importe quel moment — et pour n'importe quoi — peut se voir refuser le droit de travailler. C'est la liberté du travail — droit imprescriptible dans les Constitutions — qui est menacée, parce que sont violées les libertés d'expression et d'opinion.

L'abstention — dans le mouvement coordonné par le Comité de Liaison — de certaines organisations d'anciens résistants, les mêmes qui voulurent, avant 1945, libérer la R.T.F. du Bailly du totalitarisme est, ce de fait, regrettable.

L'absence des syndicats de journalistes est aussi à déplorer; les journalistes de la R.T.F., particulièrement, semblent avoir préféré l'égoïste action pour la fixation de leurs « niveaux » de salaires à la lutte pour la dignité dans leur emploi et dans la défense des principes de libertés propres à tous les travailleurs.

Mais, comme l'a souligné pertinemment Pierre Etcheverry, l'indifférence cèdera un jour devant la prise de conscience provoquée par le simple courage des professionnels du spectacle.

Bertrand RENAUDOT.

LA MOTION VOTÉE :

Les professionnels et les étudiants du théâtre, de la musique, du cinéma, de la radio, de la télévision, réunis le 20 novembre 1960 au Théâtre des Champs-Élysées à l'appel du Comité de Liaison rassemblant TRENTE-HUIT organisations syndicales ou professionnelles appartenant à des centrales différentes et à des groupements ou syndicats professionnels indépendants qui représentent sur le plan parisien et national l'ensemble des travailleurs du Spectacle de toutes catégories, artistiques, techniques, manuelles.

— Après avoir entendu l'exposé fait, au nom de ces trente-huit organisations, sur les conséquences de certaines mesures gouvernementales qui mettent en péril les droits imprescriptibles des citoyens en s'attaquant plus particulièrement aux libertés d'expression, d'opinion et du travail, considèrent comme de première importance l'abrogation de ces mesures.

— Ils les dénoncent comme incompatibles avec les notions de liberté qui doivent être à la base de tout État démocratique et qui ont été traditionnellement inscrites dans toutes nos constitutions républicaines.

— Ils affirment leur volonté d'user de tous les moyens dont ils disposent pour faire abroger ces mesures et s'opposer ultérieurement à toutes décisions de même nature.

— Ils se tiennent prêts à toute action décidée par le Comité de Liaison en accord avec les organisations qui le composent.

— Et DECIDENT, dans l'immédiat, qu'une délégation devra porter cette motion à M. le Premier Ministre.

Les organisations professionnelles :

FEDERATION DES CADRES C.G.C. - FEDERATION NATIONALE DU SPECTACLE C.G.T. - FEDERATION DES PERSONNELS TECHNIQUES, ADMINISTRATIFS, FONCTIONNAIRES C.G.T. - SYNDICAT FRANÇAIS DES ACTEURS - SYNDICAT NATIONAL DES AUTEURS ET COMPOSITEURS - ASSOCIATION DES AUTEURS DE TELEVISION - AMICALE DES CADRES ARTISTIQUES DE LA R.T.F. - SYNDICAT NATIONAL DES CHEFS D'ORCHESTRE - SYNDICAT DES ADMINISTRATEURS DE THEATRES - SYNDICAT NATIONAL DES SPECTACLES TELEVISES - SYNDICAT NATIONAL DES SPECTACLES DE RADIODIFFUSION - SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE RADIO ET DE T.V. - SYNDICAT DES TECHNICIENS DE LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE - SYNDICAT NATIONAL DES METTEURS EN SCENE DE THEATRE - SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES MUSICIENS DE LA REGION PARISIENNE - SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES MUSICIENS DE FRANCE ET D'OUTRE-MER - AMICALE DES MONTEURS DE T.V. - SYNDICAT DES MACHINISTES ET ACCESSOIRISTES DES THEATRES DE PARIS - SYNDICAT DES ELECTRICIENS DES THEATRES, CONCERTS, MUSIC-HALLS, CIRQUES, CINEMAS - SYNDICAT NATIONAL DES REGISSEURS DE THEATRE - SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU FILM - SYNDICAT NATIONAL DES METTEURS EN SCENE DE RADIO ET DE TV (C.G.C.) - AMICALE DES CAMERAMEN - SYNDICAT DES ARTISTES CHOREGRAPHIQUES - SYNDICAT DES PERSONNELS TECHNIQUES, ADMINISTRATIFS, ARTISTIQUES, FONCTIONNAIRES DE LA R.T.F. - SYNDICAT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PETIT PERSONNEL DE THEATRE - SYNDICAT DES INGENIEURS ET CADRES DE LA REPRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE - SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES DE VARIETES - SYNDICAT GENERAL DES OPERATEURS PROJECTIONNISTES - SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES DE COMPLEMENT - SYNDICAT GENERAL DES EMPLOYES DE SPECTACLES ET ETABLISSEMENTS SIMILAIRES - ASSOCIATION CORPORATIVE DES ELEVES DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE (U.N.E.F.) - SYNDICAT UNIFIE DES ADMINISTRATIFS R.T.F. - SYNDICAT LIBRE C.F.T.C. - SYNDICAT AUTONOME R.T.F. - UNION DES SYNDICATS ARTISTIQUES DE RADIODIFFUSION.

P.-S. — Le lendemain de cette Assemblée générale des Professionnels du Spectacle, une délégation du Comité de Liaison est allée porter la motion votée à l'Hôtel Matignon. Elle n'a pu accéder qu'au poste de garde, le Premier Ministre n'ayant pas jugé bon de la recevoir. Le Comité a donc écrit à M. Debré, renouvelant sa demande d'audience. Aucune réponse à ce jour ne lui a encore été faite. On pouvait, cependant, avec ses 38 Organisations Professionnelles, lui reconnaître une certaine représentativité, non ?

Y-A-T-IL UNE AFFAIRE THOMSON ?

L'établissement de Bagneux de la Compagnie Thomson-Houston est bien connu des syndicalistes. Au cours des années qui ont suivi sa création, il s'y est développé un type d'action syndicale caractérisé à la fois par une pratique systématique de l'unité, — généralement sous forme de Comité d'action inter-organisations — et par l'utilisation de méthodes de lutte se ressentant fortement du pourcentage de techniciens dans l'usine.

L'an dernier au mois de décembre, les travailleurs arrachaient une importante augmentation à la suite de six semaines de lutte au cours desquelles débrayages tournants parfaitement synchronisés, manifestations dans l'usine et manifestations dans Paris s'étaient succédé sans désemparer.

A l'époque, plusieurs articles avaient été consacrés aux méthodes Thomson, notamment par la presse C.G.T., et la Section syndicale était considérée comme un modèle. A la direction de cette section figuraient les militants dont on apprend aujourd'hui, — non sans surprise — qu'ils étaient purement et simplement des « traitres ».

La vérité, c'est que depuis quelques mois la section communiste de Bagneux s'inquiète de ce que la C.G.T.-Thomson compte trop de militants indépendants du P.C. parmi les plus influents.

La vérité, c'est que cette indépendance s'est particulièrement manifestée au moment du 27 octobre. Quand brutalement l'U.D.-C.G.T. de la Seine eut changé son attitude vis-à-vis de la manifestation, la Thomson fut un des endroits où le virage s'opéra mal. Une partie du personnel préféra prendre la direction de la Mutualité que celle de la Mairie de Bagneux jugée plus inoffensive.

C'est le surlendemain du 27 octobre que la Section C.G.T. découvrait brusquement que certains camarades

Mouvements revendicatifs à l'Arsenal de Cherbourg

(De notre correspondant particulier.)

Jeudi 24 novembre, l'ensemble du personnel ouvrier à statut du grand établissement maritime de Cherbourg a débrayé une demi-heure avant la sortie du soir pour obtenir :

1. Le maintien du statu quo en matière de permissions ;
2. Un nouveau bordereau de salaires ;
3. Le retour au paiement à la quatorzaine.

Ce mouvement, qui avait été lancé sur le plan national par la C.G.T. et la C.F.T.C., a été très largement suivi par le personnel où le mécontentement règne — mécontentement provoqué par la baisse permanente du pouvoir d'achat et les mesures arbitraires de l'Administration, en ce qui concerne aussi bien les congés que les modifications intervenues récemment sur le mode de paiement.

Sur le plan local, le débrayage a eu lieu après l'appel des organisations C.F.T.C. et C.G.T.-F.O. (la C.G.T. a fait un appel séparé, les deux autres syndicats ayant refusé de s'associer à sa proposition d'intéresser les ouvriers en régie à l'action commune en défendant leurs revendications propres).

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

Imprimerie René-Boulangier
60, rue René-Boulangier, PARIS-10^e

— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués

organisaient des actions clandestines et les en accusait publiquement. Depuis, d'ailleurs, cette accusation a fait du chemin : ils n'étaient coupables alors que d'aventurisme; aujourd'hui il est, paraît-il, prouvé que leur aventurisme n'était que la couverture d'une provocation policière.

De pareilles accusations ne se commentent même pas. Le contexte même, cette brutale volonté de rupture qui apparaît au moment et au lendemain du 27 octobre suffit à les dégonfler.

Une seule chose est bien prouvée : ce n'est pas avec ces méthodes que les possibilités d'unité seront renforcées.

Ce n'est pas avec ces méthodes que les ingénieurs, par exemple, parmi lesquels la C.G.T. était en pleine progression à la Thomson, acquerront confiance dans le syndicalisme. Tant que les dirigeants du P.C.F. ne comprendront pas et prendront ombrage de tout ce qui, à la C.G.T. et dans le Mouvement ouvrier, ne porte pas leur marque de fabrique, la volonté unitaire de nos camarades, leur volonté d'étendre leur champ d'action syndicale, se heurteront à des obstacles sans cesse renouvelés.

P. B.

LES GRANDS ENSEMBLES D'HABITATION

CASERNES OU FOYERS ?

La création de villes nouvelles, l'implantation de grands ensembles aux portes ou à l'intérieur des cités anciennes posent de multiples problèmes quant à l'organisation de la vie personnelle et collective des habitants. Ces problèmes ont parfois été découverts par des manifestations pathologiques. On a parlé de la « maladie » ou de la « névrosisme » des grands ensembles, et les sociologues ont analysé les processus de la délinquance juvénile dans les immeubles neufs.

Le Groupe « CONSTRUIRE », qui a toujours été préoccupé par ces problèmes de l'adaptation sociale, organise

les 3 et 4 décembre prochain

des Journées d'Etudes sur ce sujet. Elles auront lieu au CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES de Sèvres (S.-et-O.).

L'ouverture de ce colloque se fera le samedi 3 à 14 h. 30 par un exposé sur « les nouveaux groupes d'habitation, agents de transformation des mœurs. — Les chances et les risques qu'ils comportent pour leurs habitants ». Ensuite, à partir de 17 heures, six groupes « travail » seront constitués :

- 1) Constitution d'équipes locales de recherche et d'action. Préparation des programmes pour établir un dialogue entre promoteurs et usagers. Comment donner à ces derniers les compétences nécessaires.
- 2) L'installation des habitants. — Problèmes d'adaptation, de relations.
- 3) La vie quotidienne dans les nouveaux groupes d'habitation. — Equipements collectifs pour adultes et enfants.
- 4) L'animation et le cadre institutionnel des nouveaux ensembles.
- 5) L'urbanisme sur la place publique. — Comment intéresser les citoyens aux problèmes d'urbanisme.
- 6) Vers une culture populaire de l'habitat. — prise de conscience par de larges couches de la population des problèmes réels de l'habitat.

Dans un prochain numéro de « T.S. » nous rendrons compte des travaux de ces journées et, ultérieurement, nous illustrerons cette question par un reportage sur le grand ensemble de Massy-Antony.

Nous souhaitons que tous ceux qui sont intéressés — ou concernés — par ces problèmes se mettent directement en rapport avec notre groupe travail « HABITAT ».

R. BEAUNEZ.



APPEL

aux

TRAVAILLEURS D'ALGÉRIE

La Paix dépend aussi de vous :

VOUS êtes, comme vos concitoyens musulmans, victimes de cette interminable guerre d'Algérie qui, depuis plus de 6 ans sème le deuil et la désolation dans votre pays. Ils vous mentent, ceux qui osent prétendre que les Français qui luttent avec acharnement pour la Paix vous méprisent et se désintéressent de votre sort.

Non, nous ne vous considérons pas comme responsables de cette guerre. Les gros colons qui, au mépris de tout droit et souvent de toute morale, ont depuis 130 ans, expulsé les Musulmans des terres les plus fertiles d'Algérie et leur ont fait subir une exploitation éhontée, portent la responsabilité essentielle du drame actuel. Avec eux, un petit nombre de grands capitalistes : banquiers, armateurs, négociants, qui ont déjà pris la précaution de rapatrier leurs capitaux en France — font tout pour que dure cette guerre qui les enrichit.

VOUS ne pouvez plus douter aujourd'hui de l'évolution inéluctable de l'Algérie vers cette indépendance à laquelle ont déjà accédé presque toutes les anciennes colonies d'Afrique et d'Asie. L'autodétermination annoncée d'une manière irréversible par le gouvernement français, si elle est pratiquée sans fraude ni truquage, conduira, nous le savons, à l'indépendance, car c'est bien ce que veut la majorité musulmane.

Cette transformation inévitable posera des problèmes graves pour vous et il nous appartient de vous aider à les résoudre, dans le respect de vos droits légitimes, de la démocratie et de l'amitié franco-algérienne. Beaucoup d'entre vous estiment à juste titre que leur avenir est en Algérie.

A CEUX d'entre vous qui décideront d'accepter la nationalité algérienne, nous tenons à affirmer que nous veillerons à ce que pour la France, vous ne soyez jamais considérés comme des étrangers et à ce que vous soyez toujours traités en conséquence.

A ceux qui décideront de demeurer exclusivement Français dans l'Algérie indépendante de demain, nous disons :

« Le Gouvernement français aura pour devoir de négocier avec le Gouvernement algérien les conditions de libre établissement pour les Français en Algérie et pour les Algériens en France, dans le respect de la souveraineté des deux nations.

DANS un cas comme dans l'autre, votre intérêt c'est la Paix et la réconciliation franco-algérienne, car seule la Paix vous rendra la sécurité. Pour ceux d'entre vous qui pensent qu'il leur sera impossible de continuer à vivre dans l'Algérie indépendante et songent à s'installer en France, le P.S.U. s'engage à exiger que votre réinstallation se fasse avec dignité et que l'État mette en œuvre, au plus tôt, un plan de logements, de réadaptation professionnelle et de rétablissement qui respecte intégralement vos droits de citoyens français.

MAIS quelle que soit votre position future, vous devez savoir que LA PAIX DÉPEND DE VOUS. Si, au lieu de suivre les hommes du Front de l'Algérie Française qui exploitent vos inquiétudes non pas pour sauvegarder réellement vos intérêts, mais pour prolonger inutilement la guerre, vous vous joignez aux forces démocratiques de France,

Si, avec nous, vous exigez l'ouverture immédiate de négociations entre le Gouvernement Français et le G.P.R.A. sur les conditions du libre exercice du droit à l'autodétermination du peuple algérien.

Le courant en faveur de la Paix sera IRRESISTIBLE.

(30 NOVEMBRE 1960).

**Travailleurs européens d'Algérie, unissez-vous
avec les travailleurs de France et les musulmans d'Algérie**

POUR IMPOSER LA PAIX

PAR LA NÉGOCIATION